RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 04070
Numéro SIREN : 803 567 262
Nom ou dénomination : AB. SAS

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2022 sous le numéro de dépôt B2022/002342

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021 Présenté en Euros

ACTIF

	Exercice clos le 30/09/2021 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	21 761	13 538	8 224	18,60	7 000	31,89
Immobilisations financières	70		70	0,16	70	0,32
ACTIF IMMOBILISÉ	***21 831***	***13 538***	***8 294***	18,76	***7 070***	32,21
Matières premières, approv., en cours de production	19 200		19 200	43,42	10 000	45,56
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	1 282		1 282	2,90	1 012	4,61
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	7 442		7 442	16,83	3 869	17,63
Caisse						
Charges constatées d'avance	8 000		8 000	18,09		
ACTIF CIRCULANT	***35 924***		***35 924***	81,24	***14 881***	67,79
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	**57 755**	**13 538**	**44 217**	100,00	**21 951**	100,00

PASSIF

	Exercice clos le 30/09/2021 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2020 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé :)	**2 000**	4,52	**2 000**	9,11
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	200	0,45	200	0,91
Réserves réglementées				
Autres réserves	14 172	32,05	8 471	38,59
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	**691**	1,56	**5 700**	25,97
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	***17 063***	38,59	***16 372***	74,58
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées	15 000	33,92		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	107	0,24	241	1,10
Autres dettes	12 048	27,25	5 339	24,32
Produits constatés d'avance				
DETTES	***27 155***	61,41	***5 579***	25,42
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	***44 217***	100,00	***21 951***	100,00

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de

AB SAS
Réunie le 18 janvier 2022

Le 18 janvier 2022, à 9 heures, les actionnaires de la société AB SAS, société par actions simplifiée au capital de 2000 euros, dont le siège social est situé 44 route de Genas 69003 LYON, immatriculée au RCS de LYON, sous le numéro SIREN 803567262, se sont réunis au siège de la société, sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 03 décembre 2021
Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents.

L'assemblée est présidée par M. Laurent GAILLARD., président de la société.

Mme Benedetta ADAMO actionnaire est désignée comme secrétaire de la séance.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte, que deux actionnaires, représentant 200 actions sur les 200 actions composant le capital social, sont présents.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les forme et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 09 2021

- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;

Puis lecture est donnée du rapport du président

LG

AD

Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 30/09/2021, et lui donne quitus de sa gestion.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, le bénéfice de l'exercice, qui se monte à 690,75 euros, sont affectés au compte
dotation à la réserve légale 200 euros
report à nouveau 490,75 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

Aucun dividende n'a été versé depuis la création de la société
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément aux dispositions statutaires pour servir et valoir ce que de droit.

Signatures
Le Président de séance

Le secrétaire.

AB